

Date	Lieu	Présents	Nb. votants
Vendredi 10/01/2014	BELLEU Maison des associations	Michel CHARPENTIER, Didier COCHET, Yvette GAINE, Vincent LEFRANT, Jean-Paul LOBGEAIS, Daniel PANAVILLE, Francis SOYEUX, Dominique WATTEBLED, Didier WURTZ	9
<i>Heure Convocation</i>		<i>Présents (non votants)</i>	
18h30	<i>Durée réunion</i>	Daniel HULIN	
	2h15	<i>Invités</i>	
<i>Heure début</i>	<i>Heure fin</i>	-	
18h45	21h00	<i>Excusés</i>	
		Isabelle TEIRLYNCK	

Ordre du jour

1. Etude des descentes de catégorie
2. Communication
3. Questions diverses

I - ETUDE DES DESCENTES DE CATEGORIELes critères de descente :

- Avoir effectué au minimum 5 courses au cours de l'année
- Le niveau, l'âge, l'état d'esprit et les résultats des compétiteurs demandeurs sont examinés par la CTD.

La commission étudie les demandes de descente de catégorie. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Avant de commencer, il est rappelé que :

- 1 – Tout coureur descendu voit son compteur crédité de 10 points ou une victoire dans le département pour les Gsb.
- 2 – En cas de supériorité manifeste, le coureur sera remonté dans la catégorie quittée.
- 3 – Ces décisions s'entendent si le licencié ne reprend pas de double voire triple licence (ex. FFC-PC, FFC-PCO...).

Licencié	Club	Cat. Saison 2012 / 2013	Cat. Demandée 2013 / 2014	Décision CTD
Jean-Luc BAUCHET	ECC Beautor	3	GS	OUI
Bruno BERNIER	UC La Capelle	3	GS	OUI
Georges BUSIN	TR Folembroy	3	GS	OUI
Daniel CAVALLIER	La Chérizienne VC	3	GS	OUI
Teddy CHOPIN	La Chérizienne VC	1	2	OUI
Stéphane CLIQUOT	CC Soissons	1	2	OUI

Geoffrey CORDIER	VC Ternois	2	3	OUI
François DERIGNY	UVPA	3	GS	OUI
Pierre DIDIER	ECVA	3	GS	OUI
Eric DISSAUX	ECVA	3	GS	OUI
Philippe FEDERAK	CC Pasly	2	3	OUI
Johann GALHAUT	VC Ternois Vouël	3	GS	OUI
Christophe GREBERT	CCVSA	3	GS	NON Pas l'âge requis défini dans l'annexe départementale
Freddy HEUVENEERS	UC La Capelle	3	GS	OUI
Philippe HONORE	UC La Capelle	3	GS	OUI
Gaëtan HULIN	CCVSA	2	3	OUI
Gilles INGER	Les Vieilles Pincés	3	GS	OUI
Gérard LAURENT	UC La Capelle	3	GS	OUI
François LEGUIREC	EC Oignes	3	GS	NON Pas le quota de 5 courses
André LEMAIRE	ECC Beautor	3	GS	OUI
Dominique LIEBENGUTH	CCVSA	3	GS	OUI
Jean-Paul LOBJOIS	La Chérizienne VC	3	GS	OUI
Didier MARCHELEK	ASC Montescourt	2	3	OUI
Franck MARCHET	CCVSA	2	3	OUI
Patrice MERELLE	ECC Beautor	3	GS	NON Pas l'âge requis défini dans l'annexe départementale / Pas le quota de 5 courses
Elvis MORCEL	CC Soissons	1	2	OUI
Bruno OUDELET	La Chérizienne VC ? AC Montescourt ?	2	3	En attente A Contrôler si mutation réalisée

Thomas PAYSAL	AC Holnon	3	GS	NON Pas l'âge requis défini dans l'annexe départementale
Patrice ROCHE	RC Moÿ	3	GS	OUI
Jean-Yves ROLAND	EC Oignes	3	GS	OUI
Grégory RONDIER	UC La Capelle	3	GS	NON Pas l'âge requis défini dans l'annexe départementale
Benoît RONVAL	La Chérizienne VC	2	3	NON Mutation du Comité 59. Interdit de descendre un coureur venant de muter dans le département
David SABLAIN	La Chérizienne VC	3	GS	NON Pas l'âge requis défini dans l'annexe départementale
Jean-Luc SEPPE	TR Folembay	3	GS	OUI
Daniel SIMON	Les Vieilles Pincés	3	GS	NON A le niveau pour courir dans cette catégorie
Michel SOYEUX	Le Charmel Cyclo	3	GS	OUI
Laurent TANDARD	ECVA	3	GS	OUI
Ambroise TOUBOULIC	UVPA	1	2	NON A déjà repris une PCO pour 2014 (PCO = 1 ^{ère} catégorie UFOLEP)

Sylvain TOURIGNY	Les Vieilles Pincés	3	GS	OUI
Gilbert TOUSVERTS	Le Braquet d'Essigny	3	GS	OUI
Cyril VILETTE	ECC Beautor	3	GS	NON Pas l'âge requis défini dans l'annexe départementale
Didier ZANON	Les Vieilles Pincés	3	GS	OUI

2 - COMMUNICATION

A - Organisations du 08/09/14

Le club de l'UV Pinon Anizy demande de revoir la date de course de l'ECVA qui organise le 2^{ème} week-end de septembre pour organiser leur compétition (fête du village).

→ La CTD demande donc à ces deux clubs de se rapprocher et de se mettre d'accord sur une date. La commission tranchera s'ils ne trouvent pas d'accord

B - Organisations du 24/05/14

L'EC Beautor annule sa course prévue le 31 mai 2014.

L'ECCB demande une dérogation au Comité Directeur pour leur organisation le 24 mai 2014 à 20h00, qui est limité à 50 concurrents. Cette course tombe le même jour que Foreste (US Ham) qui est au calendrier.

→ La demande sera faite à la prochaine réunion du Comité Directeur (ou bureau).

C - Carte Cycloport pour les anciens 3^{ème} catégorie FFC

Les compétiteurs FFC 3^{ème} catégorie qui totalisent moins de 50 points, rétrogradés en PCO ou PC, pourront prétendre à une carte Cycloport UFOLEP.

D - Catégories pour les féminines

Les Féminines qui choisissent de courir soit en GS soit en 3^{ème} catégorie seront classées et montées de catégorie sans distinction de sexe.

Sophie GRANDHOMME demande une carte Cycloport de Féminine. Elle aura cette année une PC.

→ La CNS Nationale va être questionnée à propos de cette situation.

E - Montée des Grands Sportifs

La CTD décide de remonter de catégorie les GS de moins de 45 ans dès qu'ils obtiennent une place dans les 5 premiers.

Les GSb seront crédités d'une victoire (dans l'Aisne) lorsqu'ils redescendent de catégorie.

S'ils totalisent plus de 5 victoires en GSb, les coureurs seront remontés en 3^{ième} catégorie.

F – Distances pour les GS et Cadets

Le nouveau Règlement National vient d'augmenter les distances pour les GS et les cadets. Elles passent de 50 à 60 Km.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Monsieur Vasseur, responsable de la CSD de la Somme en accord avec l'Oise, nous proposent pour l'harmonisation des victoires dans la région, en ce qui concernent les GSb, de ne donner que 2 victoires dans nos départements respectifs et 3 victoires dans les autres départements.
→ La CTD décide de rester sur les critères déjà annoncés, c'est-à-dire, 3 victoires dans l'Aisne, et 2 dans les autres départements.
- 2) La CTD se pose la question de sanctionner les coureurs qui pratiquent le double engagement, le même jour.
→ Les compétiteurs seront surveillés.
- 3) De même que ceux qui s'engagent sur une compétition et ne se déplacent pas.
- 4) La CTD s'est penchée aussi sur le cas des clubs qui positionnent leurs compétitions au calendrier et qui annulent leurs courses (sauf en cas de force majeure, bien sûr). Ils y en a eu plusieurs la saison dernière. Ces clubs ne conservent plus leur priorité les années suivantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Prochaine réunion se tiendra le

Vendredi 14 février 2014 – 18h30 – Lieu à déterminer

Le Responsable GSA,
Vincent LEFRANT

L'Elu en charge de l'activité,
Daniel HULIN

La secrétaire générale de la CTD,
Yvette GAINE